



## Le Programme Transversal

Dans un contexte international marqué par un ralentissement de l'économie mondiale consécutif à une crise financière aiguë, le Sénégal, à l'instar de nombreux pays subsahariens, s'est engagé à relever les grands défis liés à la réduction de la pauvreté et à l'atteinte des Objectifs de Millénaire pour le Développement (OMD), à travers le renforcement des actions prévues dans le Document de Stratégie de Réduction de la Pauvreté (DSRP) de seconde génération, la Stratégie de Croissance Accélérée (SCA) et la Stratégie Nationale de Protection Sociale et de Gestion des Risques et Catastrophes. L'économie sénégalaise a connu une croissance moyenne de 4,1% sur la période 2000–2006, en dépit des décélérations notées en 2002 (0,7%) et 2006 (2,5%), liées essentiellement aux pluies hors saison de 2002 et aux contreperformances du secteur primaire (-10,0%) en 2006 consécutives aux difficultés notées dans les productions végétales, la pêche et les activités extractives, etc. Les résultats enregistrés entre 2003 et 2005 (6% de croissance moyenne) dans un contexte d'amélioration de la gestion des finances publiques, de maîtrise de l'inflation (moins de 2% par an) et de consolidation des autres agrégats macroéconomiques fondamentaux ont justifié en partie l'atteinte du point d'achèvement de l'initiative Pays Pauvres Très Endettés (PPTTE) renforcée en avril 2004, le passage du Sénégal au Club de Paris, l'éligibilité du Sénégal au Millénaire Challenge Account (MCA) et l'admission en 2005 du Sénégal à l'initiative du G8 pour l'annulation de la dette. Cependant, dans le souci d'atteindre le taux minimal de 7% à 8% requis pour réduire durablement la pauvreté sur une longue période (d'après les simulations), le Sénégal s'est fixé comme objectif d'augmenter le niveau de la croissance, à travers la mise en place de la Stratégie de Croissance Accélérée (SCA) basée sur une série de grappes prioritaires à fort potentiel en termes de croissance, de compétitivité internationale et de création d'emplois. Parmi ces grappes figurent « Agriculture et Agro-industrie » et « Produits de la mer et Aquaculture ».

Aussi, l'Etat du Sénégal a pris l'option de faire de l'agriculture le moteur de la croissance économique. En effet, elle constitue la principale activité économique en zone rurale et joue un rôle de premier plan dans l'amélioration de l'alimentation des populations et la consolidation de la sécurité alimentaire. Par ailleurs, elle a représenté sur la période 2000–2006, en moyenne 54% de la population active occupée (estimation en équivalent plein temps) et a contribué à hauteur de 15% à la formation du Produit Intérieur Brut. Cette volonté de l'Etat s'est manifestée par la conception d'une vision à long terme (20 ans) traduite dans la Loi d'Orientation Agro-sylvo-pastorale (LOASP), promulguée en juin 2004. Cette loi, en cours de mise en œuvre, fonde la politique de développement agro-sylvo-pastorale et repose sur les principes directeurs suivants : (i) efficacité économique, (ii) équité sociale, (iii) durabilité, (iv) libéralisation économique, (v) décentralisation, (vi) solidarité et subsidiarité, (vii) compétition sous-régionale, (viii) marché commun agricole au sein de l'UEMOA et de la CEDEAO. Elle constitue la base de l'élaboration et de la mise en œuvre des plans et programmes tels que :

1. Le Programme National de Développement Agricole ;
2. La Grande Offensive pour la Nourriture et l'Abondance ;
3. Le Plan d'Action Forestier du Sénégal ;
4. Le Plan National de Développement de l'Élevage ;
5. Le Plan d'Action pour le Développement de la Pêche et de l'Aquaculture ;
- 6. Le Programme Transversal ;**
7. La Coordination et Suivi-Evaluation

### SOUS-PROGRAMMES

#### **I. RENFORCEMENT DU DISPOSITIF NATIONAL D'ALERTE RAPIDE, DE PREVENTION ET DE GESTION DES CRISES ALIMENTAIRES (PNASA)**

*Objectifs* : Rendre opérationnelle la coordination des réseaux d'information sur la sécurité alimentaire et nutritionnelle et harmoniser les analyses sur la vulnérabilité à l'insécurité alimentaire ; contribuer à réduire la vulnérabilité conjoncturelle

à l'insécurité alimentaire par l'amélioration de l'offre et renforcer et améliorer la gestion des stocks de sécurité alimentaire.

*Composantes* :

- Renforcement des instruments de suivi des marchés, d'alerte rapide et de prévention, le coût total est de 1,5 milliards de FCFA dont 1,4 milliards de FCFA à rechercher ;

- Renforcement des capacités des interventions des banques céréalières, le coût total est de 0,7 milliards de FCFA ;
- Gestion et mise en œuvre des stocks de sécurité alimentaire, le coût total est de 5,5 milliards de FCFA.

*Coût estimatif* : Le coût total du sous-programme est estimé à 7,6 milliards de FCFA.

## 2. INTEGRATION DU GENRE DANS LES POLITIQUES ET PROGRAMMES

*Résultats attendus* :

- Les capacités des acteurs sont renforcées ;
- Les inégalités entre homme et femme sont réduites ;
- L'impact des politiques et programme de développement agricole est amélioré.

*Composantes* :

- Renforcement de capacités des décideurs et des bénéficiaires, le coût est évalué à 1,2 milliards de FCFA ;
- Appui à la collecte des données statistiques sensibles au genre, le coût est estimé à 1,4 milliards de FCFA ;
- Elaboration d'une stratégie genre du secteur agricole, le coût est évalué à 0,1 milliards de FCFA ;
- Coordination, gestion et suivi-évaluation, le coût est estimé à 2,3 milliards de FCFA.

*Coût estimatif* : Le coût total du sous-programme est estimé à 5,0 milliards de FCFA.

## 3. TRAVAUX DE REFECTION ET DE CREATION DE PISTES DE PRODUCTION DANS LA VALLEE DU FLEUVE SENEGAL

*Objectif* : L'objectif visé est la réfection, la réalisation de pistes de production et d'ouvrages d'art dans la vallée du fleuve Sénégal en vue d'améliorer les conditions de mise en valeur des périmètres irrigués villageois existant et de faciliter du coup l'intensification et la diversification des cultures irriguées.

*Résultats attendus* :

- 227 km de pistes de production sont remis en état ;
- 359 km de nouvelles pistes sont réalisés ;
- 3 ponts à Matam sont construits.

*Composantes* :

- Création de nouvelles pistes, coût global : 9,0 milliards de FCFA ;
- Réfection de pistes existantes, coût global : 2,3 milliards de FCFA ;
- La construction de ponts, coût global : 2,1 milliards de FCFA.

*Coût estimatif* : Le coût global du programme est évalué à 13,4 milliards de FCFA.

**Tableau 1 : Financement du Programme Transversal (milliards de FCFA)**

SOUS-PROGRAMMES	Besoins	Besoins	Total	Acquis	Gap
	2010–2011	2012–2015			
1. Renforcement du dispositif national d'alerte rapide, de prévention et de gestion des crises alimentaires	3,8	3,8	7,6	0,1	7,5
2. Intégration du genre dans les politiques et programmes	2,5	2,5	5,0	0	5,0
3. Travaux de réfection et de création de pistes de production dans la vallée du fleuve Sénégal	13,3	0	13,3	0	13,3
<b>TOTAL PROGRAMME</b>	<b>19,6</b>	<b>6,3</b>	<b>25,9</b>	<b>0,1</b>	<b>25,8</b>